N° 1154. — IVme Année. 5ct Le Numéro. 5ct Vendredi 26 Septembre 1884.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. Courvoisier, rue du Marché, 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de 4 Août 1884

	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	4 55	7 —	9 15	11 54	1 42	3 20	5 42	8 42	11 20
Morteau	—	—	9 15	—	—	3 20	5 42	—	11 20
Besançon	—	—	9 15	—	—	3 20	.	—	11 20
Neuchâtel	—	7 10	9 25	—	1 52	—	5 52	10 09	—
Genève	—	—	—	—	1 52	—	5 52	10 09	—
Bienne	—	8 42	—	11 47	2 20	—	5 27	10 32	—
Berne	—	—	—	11 47	2 20	—	5 27	10 32	—

Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.05.
» du Locle 9.15 s. » 9.37.

4 Août 1884 Départ pour

	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	
Locle	4 —	6 —	7 20	9 35	11 54	2 40	6 02	10 30	—
Morteau	4 —	—	—	9 35	—	2 40	6 02	—	—
Besançon	4 —	—	—	9 35	—	2 40	—	—	—
Neuchâtel	5 12	—	—	9 25	—	1 52	5 52	8 52	—
Genève	5 12	—	—	9 25	—	1 52	—	—	—
Bienne	5 —	—	7 10	10 —	—	3 28	6 50	—	—
Berne	5 —	—	7 10	10 —	—	3 28	6 50	—	—

Dimanche et fêtes : Départ midi ; arrivée à Sonceboz 1.28 s.
» 8.42 s. » au Locle 9.03 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— JEUDI 25 SEPTEMBRE 1884 —

Chaux-de-Fonds.

Théâtre. — Direction : R. Bettini. — Début de la troupe, jeudi 25, à 8 h. du soir. « Gillette de Narbonne », opéra comique en 3 actes.

Chronique Suisse.

Militaire. — Lundi, le tribunal militaire de la IIe division s'est réuni à Fribourg sous la présidence de M. le grand-juge Doret. L'accusé, un soldat du Jura bernois, a été reconnu coupable d'insubordination et de résistance à des ordres donnés par ses supérieurs directs durant les manœuvres de la IVe brigade ; il a été acquitté sur le fait de menaces à M. le capitaine F., de Delémont ; il a été condamné à 45 jours d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende.

— Les journaux tessinois se font l'écho de plaintes diverses des bataillons tessinois revenus du rassemblement de la VIIIe division. A les entendre, les tessinois n'auraient pas été traités, par leurs confédérés, avec les égards et les sentiments qui devraient régner entre troupes d'un même pays, quoique de cantons différents. L'incident des mots de passe et de ralliement *Trægе-Tessin* a décidément fort irrité l'opinion publique dans ce canton. D'autre part, on prétend que les mauvais cantonnements étaient toujours pour les Tessinois, les mauvaises routes pour les Tessinois, les fortes marches pour les Tessinois, etc.

Il semble qu'il doit y avoir, dans ces récriminations, beaucoup d'exagération.

Commissions fédérales. — La Commission du Conseil des Etats pour les tarifs des chemins de fer se réunira le 1er octobre au Grand-Hôtel d'Aigle.

Commerce. — Le Conseil d'Etat du Valais a décidé de répondre négativement à la demande du gouvernement de Zurich, à savoir si le Valais serait disposé à adhérer à un arrangement entre cantons pour exempter réciproquement de la patente les commis-voyageurs suisses qui n'amènent pas avec eux de marchandises.

Arlberg. — Le premier train de Paris pour Vienne et l'Orient a passé dimanche à Zurich, se dirigeant sur Vienne par la nouvelle ligne du Tyrol.

Sociétés. — La Société suisse d'histoire, réunie en ce moment à Berne, a désigné Glaris comme lieu de réunion pour 1885.

Postes. — La direction générale des postes informe le public que les colis postaux à destination des bureaux de poste autrichiens en Turquie sont acceptés au transport par l'administration des postes autrichiennes.

Emigration. — On prétend que le vapeur *Provence*, parti de Marseille avec 400 émigrants, est retenu aux embouchures de la Plata près de l'île Florès, surveillé par un navire de guerre de l'Uruguay. Il est probable que les autorités ne permettront pas le débarquement ; les émigrants devront dès lors être ramenés à Marseille.

Extradition. — Le Conseil fédéral accorde à la France l'extradition du nommé Eugène Rigaud dit Ringuet, citoyen français, actuellement détenu à Genève. Il est inculpé d'homicide par imprudence.

Nouvelles étrangères.

France. — Le maire de Lyon a adressé aux journaux, en réponse au meeting de l'Alcazar, une note indiquant la ligne de conduite suivie par la municipalité dans la situation actuelle.

L'administration municipale a mis à la dispotion des mairies d'arrondissements des secours extraordinaires pour les ouvriers sans travail.

Toutes ces mesures ont été prises sans bruit pour ne pas augmenter la crise, et si la situation s'aggravait l'autorité municipale prendrait toutes les mesures nécessaires, mais elle affirme que la création de chantiers communaux ne réaliserait pas les espérances de ceux qui préconisent cette mesure.

— Le *Temps* annonce la mort du général de Bovet, gouverneur de Belfort.

Le général de Bovet est mort victime de son devoir. Insuffisamment remis d'une grave maladie, il a néanmoins voulu faire son inspection et commander les manœuvres à Belfort. Il quittait cette ville le dimanche matin, après avoir fait son service jusqu'au bout, et le lundi à six heures du soir, il rendait le dernier soupir.

Allemagne. — Samedi dernier, l'empereur d'Allemagne, en revenant des manœuvres, a fait une chute dans ses appartements. Par suite de cet accident, il a dû garder le lit et son état est considéré comme grave.

— La noblesse catholique de la Westphalie avait l'intention de présenter à l'empereur une adresse demandant l'amélioration de la situation de l'Eglise. L'empereur Guillaume a refusé de recevoir cette adresse.

Autriche - Hongrie. — On sait qu'il existe de profondes antipathies entre les divers peuples de l'empire. Les Slaves ne peuvent souffrir les Allemands et ces derniers le leur rendent bien. L'allemand, pour une grande partie du territoire, était jusqu'ici la langue officielle de l'empire ; mais une réaction se fait et particulièrement en Bohême on refuse de se servir de ce langage pour en revenir au tchèque. Voici un fait qui démontre jusqu'à quel point les esprits sont montés de part et d'autre :

La Société de secours mutuels des tailleurs de Reichenberg, en Bohême, ayant décidé à une grande majorité de se servir, dans ses réunions de la langue tchèque et non plus de la langue allemande, soixante tailleurs, membres de la Société, ont déclaré en pleine séance qu'ils allaient congédier tous ceux de leurs ouvriers qui avaient voté contre l'emploi de la langue allemande. A la suite de cette déclaration, le procureur impérial a ordonné des poursuites contre les soixante tailleurs, inculpés d'infraction à la loi sur les corporations.

— On mande de Vienne au *Standard* que le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères, a communiqué à un de ses amis, en revenant de Skiernievice, les impressions qu'il a rapportées de son voyage :

« Lorsque nous avons atteint le territoire russe a dit le diplomate autrichien, l'état social de la Russie nous a été rappelé par le grand nombre de soldats et d'agents de police que nous voyions partout.

» Par contre, à Skiernievice, il n'avait pas été pris de mesures de précaution. Il nous sembla être les hôtes de quelque grand seigneur jouissant dans son château de l'estime de tous. Le tsar et ses deux hôtes ont pénétré assez avant dans la forêt, mais nulle part on ne voyait de gardes ni d'agents de police. A Varsovie, le tsar et la tsarine ont fait une excellente impression, ce que j'attribue surtout à l'amabilité de la souveraine, qui a toutes les qualités qui peuvent rendre populaire. L'empereur a une tournure d'esprit peu sérieux, et il est resté tel à Skiernievice.

» On voyait qu'il était très bien disposé.

» Le prince de Bismarck était d'une bonne humeur extraordinaire et ne cessait de faire des mots. Tout le monde a quitté la Pologne satisfait. »

Italie. — On mande de Turin que le jury chargé d'attribuer le prix international pour l'application de l'électricité est composé comme suit : MM. Berti, président ; Voigt, de Munich ; Pobier, de Paris ; Wartmann, de Genève ; Weber, de Zurich, et d'autres membres italiens.

Espagne. — Sept soldats révoltés de l'armée régulière ayant à leur tête un sergent-major, ont passé la frontière aux cris de : « Vive Zorilla ! » Ils ont emporté la caisse de leur régiment.

Le commissaire de police de Saint-Laurent de Cerdans les a fait diriger sur Perpignan et la gendarmerie les a accompagnés au consulat espagnol de cette ville. Ces déserteurs sont actuellement à la prison civile en attendant leur internement dans une ville de l'intérieur. On craint une insurrection en Catalogne.

Russie. — Des rixes sanglantes se sont produites à Ronocé, près de Saratof, entre des paysans russes et des commerçants allemands. Dix tués, trente blessés.

Les événements d'Egypte.

Le *Temps* croit savoir de bonne source que l'Allemagne, l'Autriche et la Russie sont d'avis qu'une intervention turque en Egypte et le relèvement de l'autorité du sultan sur les bords du Nil contribueraient dans une certaine mesure à améliorer la situation. En attendant, les trois puissances du Nord se sont associées à la protestation de la France contre la suspension de l'amortissement. Une note identique sera adressée aujourd'hui au gouvernement égyptien. On est persuadé que l'Italie ne tardera pas à s'associer à cette démarche.

Un messager du général Gordon, arrivé à Ambukol, déclare que de nombreux assiégeants ont quitté les alentours de Khartoum et que les approvisionnements arrivent facilement du Sud dans cette ville.

Le général Gordon a envoyé quatre vapeurs au secours de la garnison de Sennaar. Dès leur retour, Gordon se propose d'envoyer à Berber des troupes à la rencontre de l'expédition anglaise.

Le *Daily News* dit que les mutineries qui se

sont manifestées parmi les troupes égyptiennes près d'Assiout ont été promptement réprimées.

Des émissaires du mahdi sont signalés à Hodeida et à Jeddah.

Nouvelles des Cantons.

ZURICH. — M. Byers, consul américain à Zurich, a quitté cette ville pour aller occuper le poste de consul général à Rome. Son successeur est le consul à Stuttgard, M. Catlin, un littérateur dont les nouvelles humoristiques sont appréciées.

LUCERNE. — Le pianiste et compositeur russe Joseph Rubinstein, parent éloigné d'Antoine Rubinstein, vient de se suicider à Lucerne.

Le défunt a transcrit, pour le piano, la partition de *Parsifal*, de Richard Wagner, dont il a été le commensal à Bayreuth.

Joseph Rubinstein n'était âgé que de trente-cinq ans. Il s'est tué par découragement, ne pouvant pas, malgré tous ses efforts, parvenir à la renommée.

Il était excellent pianiste, mais compositeur médiocre.

SCHWYTZ. — MM. Fallières, ministre de l'instruction publique, et Buisson, directeur-général des écoles primaires de la République française, ont visité mercredi le séminaire de Kussnacht.

APPENZELL. — Mme Kübler, épouse du pasteur d'Ansbach, en séjour à Heiden, fit ces jours derniers une promenade à Rossbuhl, au-dessus de Grub, en compagnie de son fils. Malheureusement, en descendant de Rossbuhl ils perdirent le sentier, et, d'une manière inexpliquée, furent précipités d'une grande hauteur en bas une paroi de rocher. Mme Kübler s'est brisé l'épine dorsale et a expiré à l'hôpital ; son fils n'a reçu que de légères blessures.

BALE-CAMPAGNE. — La conférence des instituteurs de Bâle-Campagne ayant à examiner la question du travail manuel, s'est prononcée contre l'idée de l'introduction de cette branche d'enseignement dans l'organisme des écoles primaires, tout en reconnaissant les utiles services que cela pourrait rendre dans certains cas.

VAUD. — Le juge de paix du cercle de Bex a été appelé à la montagne de Taveyannaz pour relever le cadavre d'un jeune Anglais qui s'est tué en se précipitant d'une paroi de rochers. Ce jeune homme était, paraît-il, encore en séjour à Villars, et s'était probablement aventuré imprudemment dans les montagnes qui entourent les Diablerets.

— Un abonné du *Nouvelliste* envoie à ce journal des échantillons de raisins cueillis en plein vignoble de Morges Ce sont des grappes magnifiques qui font penser à celles de Chanaan. La récolte sera moyenne, écrit le correspondant, mais d'une qualité exceptionnelle. L'averse de dimanche soir n'a été accompagnée d'aucun grain de grêle. On peut voir au café du « Raisin », à Morges, sur un seul sarment, soit porteur d'une année, quatre magnifiques grappes qui, ensemble, donnent le poids respectable de 2 kil.

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Conférences générales des instituteurs.* — La deuxième journée, la séance est ouverte à 8 h. du matin. M. Calame, président du comité central sortant de charge, donne connaissance à l'assemblée des noms sortis au scrutin pour la composition du futur comité central ; ce sont : MM. Perret, Bertrand, Constant Fallet, Arthur Fallet et Hulliger, tous instituteurs à Neuchâtel, attendu que ce district doit posséder le comité central pour l'exercice 1884-85.

Ensuite, M. Robert Comtesse donne la parole à M. Mouchet, instituteur à la Chaux-de-Fonds et rapporteur général sur la seconde question à l'ordre du jour, celle des *travaux domestiques.*

Ce rapport très complet résume ce que les rapports des sections ont de plus saillant. Il insiste sur le fait que ces travaux sont quelquefois trop considérables ou au-dessus de la portée des élèves. Ce rapport se termine par cinq conclusions qui sont l'expression des rapports de chaque district.

Après une longue discussion, plusieurs amendements sont tour à tour proposés et rejetés, puis les trois conclusions suivantes sont votées :

1° Les travaux domestiques sont utiles et même nécessaires pour donner aux enfants l'habitude du travail individuel, et pour assurer la bonne marche de nos écoles.

2° Pour que ces travaux atteignent réellement leur but, ils doivent, dans la règle, servir d'application ou de complément aux leçons du maître.

3° Ils devront être limités autant que possible, et proportionnés, quant à leur étendue et leur difficulté, aux différents degrés de l'école.

La conférence a ainsi terminé ses travaux. M. Robert Comtesse remercie les membres du corps enseignant de leur assiduité ; il est heureux de constater la tendance à la diminution des travaux domestiques ; quant à la question de la haute-paye, il estime que les instituteurs ne peuvent pas être mis sur le pied que les autres employés de l'Etat, leur fonction est une des plus importantes dans une république, de sorte qu'on peut leur accorder quelques faveurs sans créer un précédent fâcheux. Il termine en souhaitant aux membres de la conférence un heureux retour dans leurs foyers.

M. Arnold Calame remercie M. Comtesse pour la bienveillance avec laquelle il a présidé ces conférences ; il le prie de transmettre les salutations respectueuses des membres de la conférence à M. le Dr Roulet, chef du département de l'instruction publique. La séance est levée au milieu des applaudissements.

⁂ *Eplatures.* — Mercredi après midi, M. Ch. J., aux Eplatures, occupé à recueillir le miel de ses ruches, a été piqué à un doigt par une abeille. M. J. ressentit de suite une douleur très forte et se sentit perdu ; effectivement, il expirait à peine une heure après.

⁂ *Locle.* — Hier mercredi, entre 11 heures et minuit, un incendie a éclaté au Locle, dans un des corps du bâtiment situé au-dessous de Malakoff, et appartenant à M. Baumann, entrepreneur. Grâce à l'activité déployée par les pompes, les dommages ne sont relativement pas considérables, la toiture seule a été consumée et la maison mitoyenne a pu être préservée. On parle d'une jeune fille, habitant le pignon de la maison incendiée, qui ce matin n'avait pas été aperçue par les voisins. Nous espérons que cette nouvelle est plus ou moins véridique et qu'il n'y aura aucun grave accident à déplorer.

Quelques cris *Au feu !* ont réveillé un certain nombre de personnes de la Chaux-de-Fonds, cependant l'alarme n'a pas été donnée.

Chronique locale.

⁂ *Le prix du pain.* — En parcourant les annonces de notre numéro d'aujourd'hui, nos lecteurs ont pu voir que les boulangers de la localité ont baissé le prix du pain de 4 centimes par kilo. Nous les en félicitons, car il est toujours heureux de constater, au commencement de l'hiver, une baisse de prix sur une substance aussi nécessaire que le pain. — Nous apprenons que la Boulangerie sociale a aussi suivi leur exemple.

⁂ *Au pas.* — On nous écrit :

« Hier soir vers 6 heures, un jeune cavalier entrait dans le village par la rue Léopold-Robert au *grand trot.* Un jeune garçon se trouvant dans la rue a été renversé et traîné une certaine distance entre les pieds du cheval ; ce n'est vraiment que par un hasard providentiel que cet enfant n'a pas eu tous les membres broyés. Il a pu se relever et en a probablement été quitte pour la frayeur.

» Dans les plus petites localités, le trot et le galop sont interdits sous peine d'amende ; pourquoi tolère-t-on dans notre localité, dont les rues sont si fréquentées, des allures autres que celle *au pas ?* »

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 22

LISE FLEURON

PAR

GEORGES OHNET

— Bonjour, mon petit Cretet... Vous allez bien ?... Mon Dieu ! que vous avez raconté une histoire drôle dans votre courrier de ce matin ! C'était joliment troussé...

Et, l'entraînant à trois pas, gesticulant, et la bouche contre l'oreille :

— Dites-donc, soignez-moi la description de ma robe! Ça fera plaisir à Félix. Vous savez comme il est gentil? Et un chef d'œuvre, mon cher, vous verrez !

— Oui, mon bichon, soyez tranquille ! dit Cretet... Ah çà. êtes-vous de la pièce nouvelle ?

— Quelle pièce nouvelle ? demanda Clémence, dont, subitement, le visage devint dur et mauvais et la voix âpre et coupante.

— Eh bien ? Mais la pièce qui va succéder à « la Duchesse », le drame que Rombaud vient de recevoir : «les Viveurs». Très remarquable, à ce qu'il paraît ! Comment! vous ne savez pas ça ?

Clémence n'écoutait plus le journaliste : elle venait de fondre sur Rombaud, et, le prenant par le bras, elle l'avait conduit dans un angle du contrôle, et là, le tenant comme dans un confessionnal :

— Eh bien ! Qu'est-ce que c'est que cette histoire-là ? Tu montes une pièce nouvelle ?...

Rombaud fit un haut-le-corps, et, l'air très contrarié :

— Qui est-ce qui t'a dit ça !

— Cretet, à l'instant.

— Satané bavard !

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit toi-même ?

— C'est fait d'aujourd'hui seulement !

La jeune femme secoua la tête et, regardant fixement Rombaud :

— Oh ! tu sais, pas de finasseries avec moi : je te connais depuis longtemps... Tout ça cache quelque traîtrise... Est-ce que je joue dans ta pièce ?

— Parbleu ! dit Rombaud, d'un air aimable. Est-ce qu'on peut monter ici une pièce sans toi ?

— Oui, mais tout dépend du rôle qu'on me donne... J'en ai assez, de faire les repoussoirs de mademoiselle Fleuron ! Elle personnifie tout le temps les anges, et moi les monstres... Ça m'ennuie, à la fin ! Je suis aussi sympathique qu'elle, aussi jolie qu'elle, aussi jeune qu'elle...

— Hum ! hum ! fit Rombaud, qui ne put dissimuler un sourire.

— Imbécile ! A deux ou trois ans près ! Est-ce que ça compte, à la scène ? J'ai autant de talent qu'elle !

— Une autre nature de talent ! interrompit Rombaud. Tout aussi charmant, tout aussi utile, mais différent... Et c'est fort heureux ! Qu'est-ce que je deviendrais, si tous mes artistes avaient la même nature ?

— Oui, je la connais, celle-là ! s'écria l'actrice... Tu me flattes : tu vas encore vouloir me faire jouer un troisième rôle !

— Il est superbe !

— Rombaud ! dit Clémence, qui devint pâle, et dont les paroles sifflèrent entre ses dents serrées. Prends garde ! Je la hais, ta Fleuron !... Je sais bien pourquoi tu la pousses, à mon détriment. Tu espères qu'elle te rendra ça en gentillesses... Eh bien ! tu te mets le doigt dans l'œil, mon garçon... Elle est avec de Brives, la chaste Lise !...

— C'est faux ! dit vivement Rombaud.

— Si ce n'est pas encore fait, c'est bien près de se faire... Oh ! mais elle me le paiera !... Mes rôles et mes amants ? C'est un peu trop ! Je ne sais pas ce que je lui ferai, à cette drogue-là !

Ces paroles furent prononcées avec une telle rage que Rombaud resta tout saisi. Il savait combien Clémence jalousait Lise. Mais il entendit résonner une menace de meurtre dans l'accent furieux de la comédienne, dont les lèvres blêmirent et tremblèrent. Il la devina capable de tout. Il se fit très doux et très paternel.

— Tu n'es pas raisonnable. Tu sais que la distribution est à la volonté de l'auteur... Rien n'est arrêté... Tu le verras, tu lui parleras...

— Quand ça ?

— Tout de suite, si tu veux. Il est là.

Clémence recula d'un pas, laissa tomber ses bras avec stupeur et regarda Rombaud, comme pour voir s'il était bien dans son bon sens :

— Et tu ne me présentes pas, dit-elle, depuis un quart d'heure que je suis arrivée ! Ecoute, Rombaud, tu sais que je suis une amie dévouée... Sois convaincue que je serais une ennemie acharnée. Je t'ai amené Sélim, que je pouvais garder pour moi seule, et à qui tu coûtes plus de trois cent mille francs, à l'heure qu'il est. Il me serait tout aussi facile de te l'enlever. Je t'ai mis ton affaire à flot : il dépend de moi de te couler. Et si tu ne me sers pas, comme je suis en droit de l'espérer... tu sais le monument qui est en face du Palais de justice... coin du quai... le Tribunal de Commerce ?... Eh bien ! tu peux aller y choisir un syndic !

Rombaud devint très rouge, les veines de son front se gonflèrent, et toutes les marques de petite vérole, qui trouaient son visage, firent sur sa peau autant de taches blanches.

— Ecoute à ton tour, Clémence, répliqua-t-il avec fermeté. Tu sais que, sans moi, jamais tu ne serais montée sur une scène sérieuse, et que tu jouerais encore les «grues» aux Variétés ou au Palais-Royal ? Ce n'est pas pour moi que tu as fait mettre à Nuno des fonds dans mon théâtre : c'est pour toi. Tu es très intelligente, tu t'es révélée comédienne. Mais à qui le dois-tu ? A moi, qui ai osé te donner des rôles. Maintenant, n'essaie pas de te poser en souveraine maîtresse dans ma maison : c'est moi seul qui y commande. Et tu obéiras, comme tous tes camarades, ou tu diras pourquoi !

(A suivre

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

Variétés.

Le beurre et la chimie.

L'enquête entreprise depuis quelque temps par le comité sanitaire du Sénat de New-York sur la falsification des produits de laiterie est fertile en révélations bien faites pour dégoûter à tout jamais de manger du beurre, ou plutôt ce qui se vend sous ce nom, car il est établi que le beurre véritable est devenu à peu près introuvable à New-York et qu'on lui a généralement substitué deux produits chimiques écœurants, l'*oleomargarine* et la *butterine*. Tous deux ont pour base essentielle des rebuts d'abattoir, de la graisse provenant d'animaux sains ou non. Un des derniers témoins entendus, Charles Moses, était employé dans une fabrique d'oléomargarine et y a perdu irrémédiablement la santé. Il est devenu chauve, ses ongles sont tombés, les quelques dents qui lui restent sont branlantes; il a les membres gonflés et endoloris. Au dire des médecins qui ont examiné cette épave humaine, sa pitoyable condition est un effet de l'acide nitrique, employé dans la fabrication de l'oléomargarine pour la désinfecter et la conserver. L'acide nitrique est un caustique puissant, destructeur des tissus animaux. Rien n'est plus dangereux que de manipuler cette substance, sinon des produits auxquels elle est mêlée.

D'autres dépositions ont établi que la graisse employée pour la fabrication non-seulement du soi-disant beurre, mais aussi des fromages, est souvent avariée et quelquefois trichinée.

Au commencement de l'enquête, l'opinion générale était que la loi devrait autoriser la fabrication de l'oléomargarine et de la butterine, mais à la condition expresse de les vendre pour ce qu'elles sont et non avec l'étiquette frauduleuse de beurre. Ce sentiment a été modifié par les révélations de ces derniers jours, qui ont prouvé la pernicieuse influence que les imitations chimiques des articles de laiterie peut et doit exercer sur la santé publique. Aujourd'hui beaucoup de personnes sont d'avis que la fabrication de ces immondes aliments devrait être absolument interdite.

Bibliographie.

Manuel d'instruction civique, par Numa Droz, conseiller fédéral.

Faire aimer la patrie et ses institutions; préparer les jeunes gens en vue de l'accomplissement de leurs devoirs patriotiques, tel est le but que s'est proposé M. Droz et qu'il a pleinement atteint.

Son œuvre n'est pas une de ces arides publications hérissées d'expressions obscures et de termes de législation, comme en renferment, en général, les ouvrages de ce genre. Elle est une exposition succincte et complète de toutes les questions politiques et sociales qui peuvent se présenter dans la vie du citoyen. Tout est traité à un point de vue élevé, d'une manière très impartiale, et avec cette éloquence, cet amour de la patrie suisse, qui caractérisent le sympathique conseiller fédéral.

Ce volume peut d'abord paraître un peu étendu, mais si l'on retranche les développements intéressants intitulés « Faits et remarques », le questionnaire et la Constitution fédérale, qui sont plus spécialement destinés aux maîtres, on arrive à le trouver parfaitement propre à l'enseignement primaire.

Le manuel de M. Droz ne sera pas seulement utile aux jeunes gens, mais aussi à tous les citoyens qui, soucieux des intérêts de la patrie, veulent apprendre à connaître l'esprit même de nos institutions. Somme toute, ce petit livre a sa place toute marquée dans les bibliothèques, les écoles et les familles. La modicité de son prix (fr. 1»50) le rend accessible à toutes les bourses. Merci donc à M. Droz qui a bien voulu doter notre pays d'un livre éminemment utile et qui sera, nous n'en doutons pas, bien accueilli du peuple suisse.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

(Bureau central Météorologique de France)

au 25 septembre

Une nouvelle bourrasque s'est avancée près des Iles Britanniques, et, comme la précédente, elle se dirige vers le nord de la Scandinavie. Des côtes ouest jusqu'au centre de la Russie, la pression est au contraire très élevée; elle atteint 771 mm. à Paris.

La température descend dans les pays du nord, en Allemagne et en France; une zône de froid qui couvre encore les régions du centre et du nord-est s'étend ce matin jusqu'à Berlin.

En France, le temps est au beau avec température inférieure à la normale.

A Paris, le ciel a été nuageux; le thermomètre s'est abaissé jusqu'à 4°, et ce matin, à sept heures ne marquait encore que 5°.

Dernier Courrier.

Paris, 24 septembre. — Le *Temps* dit qu'au point de vue financier, l'Angleterre a déclaré la faillite de l'Egypte et qu'au point de vue politique la conduite de l'Angleterre est encore aggravée par le double fait qu'elle occupe l'Egypte sans droit, par une tolérance de l'Europe et qu'elle a passé outre au refus de la conférence de Londres.

Tien-Sin, 24 septembre. — Des informations de source chinoise reçues par le marquis Tseng prétendent que les Chinois ont été vainqueurs dans l'affaire de Ke-Lung et ont fait un prisonnier et capturé trois petits canons de montagne.

Londres, 24 septembre. — Le *Times* soupçonne une alliance franco-russe tendant à partager la Chine entre la France et la Russie.

Il signale cette alliance comme un danger pour l'Angleterre et l'Europe.

Bruxelles, 24 septembre. — Des bandes hostiles au ministère ont circulé de nouveau hier soir dans les rues de Bruxelles en criant et en hurlant.

Une bagarre a eu lieu, trois personnes ont été blessées. Un officier a eu un bras cassé.

Paris, 24 septembre. — Hier, il y a eu quinze décès cholériques dans les Pyrénées-Orientales, dont huit à Perpignan; deux cent treize en Italie, dont six à la Spezzia, cent vingt-cinq à Naples, aucun à Rome; deux en Espagne. Un nouveau cas suspect s'est produit à Gênes.

Marseille, 24 septembre. — Il y a eu hier trois décès cholériques, dont un à l'hôpital militaire et un dans des water-closets publics.

Kiew, 24 septembre. — A la suite de désordres commis avant-hier, a été affiché aujourd'hui dans l'Université un avis d'après lequel tous attroupements sont interdits; dans le cas où des étudiants prendraient part à de tels rassemblements, ils seraient immédiatement renvoyés chez leurs parents.

Une autre publication porte que les cours de l'Université ne devant pas commencer avant le 27 septembre, l'accès de l'Université est interdite aux étudiants jusqu'à cette date.

Choses et autres.

Un peu vieux, mais toujours drôle :

Au tir :

Un capitaine à une recrue qui a mis hors la cible :

— Maladroit! Passez-moi votre arme et regardez; c'est bien simple.

Il tire et manque le but. Mais, sans se déconcerter :

— Voyez-vous? Voilà comment vous faites. Maintenant, attention!

Il tire de nouveau et la balle va s'enfoncer dans la terre, à dix mètres de la cible.

— Voilà comment d'autres font.

Enfin, il atteint le but. Alors, du ton le plus naturel :

— Et voilà comment il faut faire!

RÉSULTAT

des essais du lait du 22 au 25 Sept. 1884.

(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms. Prénoms et Domicile.	Butyromètre.	Lait entier.	Lait écrémé	Crémomètre.
Maurer-Oberson, Ls, Foulet . .	47	32,	36,8	20
Hasler, Jean, Eplatures . . .	47	32,	35,9	15
Jeanmaire, Jles, Bd Pt Chateau 9 .	46	31,2	36,3	16
Marmet, Edouard, Serre 30 . .	43	31,3	36,	15
Sauser, Christ, Pouillerel . .	43	33,	36,2	14
Droz, Fritz, Eplatures	42	31,2	34,8	15
Robert, ve d'Henri, Eplatures .	41	32,3	36,8	13
Malli, Jacob, Bld Pt Chateau 14 .	39	32,	35,7	14
Stramm, Jacob, Eplatures . .	39	33,2	36,7	12
Lienhardt, Samuel, Grebille . .	39	32,2	35,8	10
Erny, A. Bld des Crêtêts 15 . .	39	32,8	36,5	10
Schmutz, Christ., Progrès 98a .	39	33,	36.5	10

Chaux-de-Fonds, le 24 Septembre 1884.

Conseil Municipal

Bons signes! 3741

Tous ceux qui ont le sang épais et qui, à cause de cela, sont atteints d'éruptions cutanées, de congestions, d'hémorrhoïdes, etc., ne devraient pas négliger de rafraîchir et de maintenir leur corps en bonne santé par une cure dépurative qui ne coûte que quelques centimes par jour. Cette cure se fait au moyen des pilules suisses de R. Brandt qui coûtent fr. 1»25 la boîte dans les pharmacies.

Imp. A. Courvoisier — Chaux-de-Fonds.

BANQUE FÉDÉRALE

Comptoir de la Chaux-de-Fonds

Nos conditions actuelles pour les dépôts d'argent sont les suivantes :

3 1/2 % en compte courant, disponible à volonté.

4 % contre bons de caisse à une année ferme et six mois de dénonce.

4 % contre obligations à 3 années ferme et 3 mois de dénonce, en coupures de fr. 500, fr. 1000 et fr. 5000; jouissance 31 juillet.

3429-1 La Direction.

Raisins du Valais

premier choix

provenant de ma propriété à Sierre, en dépôt au magasin de comestibles **Ch. Seinet,** à 50 centimes la livre.

3364-5 Docteur Buchser.

Pour cause de décès et départ

on offre à remettre, la suite d'un **commerce,** en pleine activité et de bon rapport.

Emplacement magnifique.

S'adresser au bureau de l'Impartial, sous les initiales A. J. 123. 3619 3

Grande LIQUIDATION d'étoffes

aux magasins sous l'hôtel de la Balance

L'honorable public est prévenu que nous ouvrirons, **lundi 8 septembre,** des **magasins d'aunages** au grand complet. Ces marchandises provenant de plusieurs faillites, seront vendues à **40** % au dessous de leurs prix réels, pour activer la vente au plus vite.

Aperçu de quelques articles:

2000 douz. mouchoirs pr enfants, 0»80 la dne
Toile blanche, depuis . . . 0»25 le m.
Robes, double largeur, depuis . 0»95 »
Cotonnes pour enfourrages, double largeur . . . . . 1»40 »
Soies rayées, pour robes . . . 2»60 »
Soies couleurs et noires . . . 3»50 »
Imperméables, confections pour dames.
600 livres laines, toutes nuances, à fr. 2»90 liv.
1000 mètres Oxford, depuis . » 0»40 m.
200 douz. mouchoirs blancs . » 1»80 dz.
500 douz. » de couleur » 2»80 dz.
4000 m peluches, toutes nuances » 1»50 m.
300 jupons de feutre . . . » 3»45
2000 mètres mérinos, noir. . » 1»95

Nappages, essuie-mains, couvertures de laine et de coton, tapis de table, tapis de chambre, tapis de moquettes. — Draps pour habillements, une grande quantité de toile de fil et d'autres articles dont le détail serait trop long. 3341-1

Le tout étant de première fraîcheur et haute nouveauté.

Ouverture Lundi 8 Septembre prochain.

MAGASIN DE GLACES

Demi-glaces miroirs, fabrication de **cadres, redorages et chromolitographies. Corniches** pour 1 et 2 lits, **Galeries Louis XV** dorées et noyer avec 2 filets or, pose pour le prix de fr. 8. — **Galeries droites** depuis fr. 5. - **Porte-manteaux, baguettes** au prix de fabrique, Grand choix de **stores** en coutil, droits depuis fr. 8,50; avec franges et festons fr. 10. — **Stores peints** depuis fr. 8. — **Encadrements** en tous genres. Prix sans concurrence. 2679-15

Se recommande

G. KOCH-HAAS, doreur sur bois,

2307 10a, Rue du Ier Mars, 10a.

A louer pour St-Martin 1884

à un ménage tranquille et sans enfants, un **appartement** composé d'une chambre à 2 fenêtres, d'une cuisine, d'une chambre-haute, d'un bûcher et d'une cave. Le dit appartement a droit à une portion de jardin. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 3698-1

Société d'Emulation Industrielle.

Chaux-de-Fonds

Ensuite de circonstances particulières le Comité a prolongé jusqu'à **fin courant** la clôture du Concours local et cantonal.

En conséquence toutes les personnes que cela intéresse, sont instamment priées de profiter de ces quelques jours pour compléter ce Concours, qui se présente dans de bonnes conditions.

3738-2 **Le Comité.**

Boulangerie Sociale.

Dès le 1er octobre 1884 pain de première qualité, à 36ct le kilog. 3733-3

Magasin à louer.

Le grand et beau magasin, situé place de l'Hôtel-de-Ville, est à remettre pour St-Matin avec un appartement de 4 pièces.

Prix du bail avantageux.

S'adresser au magasin de meubles E. Cosandier. 3563-1

Aux finisseuses d'aiguilles.

On offre de l'ouvrage à faire chez elles, à quelques bonnes finisseuses d'aiguilles.

S'adresser à Mad. Chavanne-Bernard, rue du Parc 81, au 2me étage. 3731-3

COMESTIBLES

Charles SEINET 3744-16

Lièvre mariné au détail.

Dès aujourd'hui le domicile de

- Monsieur A. KOCHER -

Représentant de la maison Eug. Payot

est transféré 3724-2

RUE LÉOPOLD ROBERT, 49

AVIS

Le public est avisé que dès aujourd'hui 25 septembre le pain se vendra chez les boulangers de la localité à raison de 36 ct. le kilog. au lieu de 40 ct. 3722-1

DEMANDES D'EMPRUNT

Contre garanties hypothécaires de 1er ordre, on demande à emprunter les sommes suivantes:

1° **Fr. 10.000** sur un immeuble sis à Chaux-de-Fonds.
2° » **10,000** sur un bienfonds aux environs.
3° » **7,000** sur un autre bienfonds.

S'adresser, pour traiter, à l'Etude de Arnold-Ami GIRARD, avocat, rue Léopold Robert 7. 3651-2

RESTAURANT DU BASSET

Samedi 27 Septembre 1884

Souper aux tripes et Lapins. 3740-2

CAFÉ DE LA LYRE

ancien Restaurant Winkelried.

Lundi 29 Septembre 1884

dès 8 heures du soir 3742-2

SOIRÉE MUSICALE

DONNÉE PAR

un orchestre d'amateurs.

Se recommande ARNOLD RINGGER.

Hôtel de la Croix fédérale

CRÊT-DU-LOCLE 3739-2

Dimanche 28 Septembre

Bal Bal

Lundi 29 Septembre 1884

!! Straff !!

Se recommande F. FRIEDLI.

REPRÉSENTATION - COMMISSION

ACHAT ET VENTE D'HORLOGERIE

Rue des Arts, 25 **A. CHOPARD** Rue des Arts, 25

CHAUX-DE-FONDS 3159-33

Offre: Lép. 15 et 16 lig., arg., cuv. argt, cyl., 8 tr., à clef, genre angl. à fr. 15/17
Lép. 19 et 20 lig., argt, cuv. blanc, cyl., 4 tr. » » » 12½/13
Savonnte 18 lig., » » argt, ancre » gl. pl., » 22»—
» 17 lig., » » » » Rem., » » 28»—
Lép. 19 lig., or à goutte, Répét. à ¼, Remontoir . . . » 315»—
Demande: Lép. 19 lig., argt, cuv. lait. doré, cyl. 4 tr., 2 chap., à clef.

EXPÉDITION - CONSIGNATION

Ouverture le Jeudi 25 Septembre

Halle à la Chaussure

Chaux-de-Fonds 12, PLACE NEUVE, 12 Chaux-de-Fonds

Mise en vente d'un ***choix considérable*** de ***Chaussures*** en tous genres, pour la ***saison d'hiver.***

HOMMES

Bottines, veau cambrées, cousues, depuis fr. **9** la paire.
Vissées, articles pour ouvriers, très solides, à fr. **8»50** la paire.
Napolitaines hommes, dep. fr. **7** l. p.
Bottines chèvre. chagr., dep. fr. 7 à fr. 21.
Bottines croupon, pour chasseurs, depuis fr. **12** à fr. **24** la paire.
Bottines garconnets, dep. fr. **5** à fr. **18.**

FEMMES

Bottes femmes, dep. fr. **5** à fr. **22** l. p.
» chagrin, fourrées, double semelle, depuis fr. 12 à fr. 18 la paire.
» en drap, depuis fr. 4.
Brodequins fourrés en tous genres, à tous prix.
Bottines enfants et **fillettes,** fourrées, à prix divers.
Richelieu, pour femmes et fillettes.

Spécialité de **Pantoufles** pour hommes, dames et enfants, en **peau et feutre** fourré, depuis 90 ct. **Cafignons, caoutchouc** et **semelles** de santé. 3709-2

-- 12, Place Neuve, 12 --

CIGARES TONKIN 3472-2

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds, au magasin de tabacs et cigares **Alphonse Beljean-Reymond,** rue des Arts, 25.

MODES

Grand assortiment de Modes et nouveautés. — Chapeaux, Rubans, Fleurs, Plumes, etc. — Couronnes et voiles de mariées.

3037-5 **M. KOCH-HAAS,** rue du Premier Mars 10A.

Parapluies **Parapluies**

Parapluies! Parapluies!

Rhabillages — Recouvrages

Reçu un choix magnifique de parapluies, manches fantaisie, haute nouveauté. 3626-3

Voir l'exposition dans la devanture.

Balance 13 — En face des Six-Pompes — Balance 13

Gs Quartier-Journiac.

RHABILLAGES — RECOUVRAGES

Parapluies **Parapluies**

Timbres en caoutchouc et métal.

Gravure sur métaux, marques de fabrique, Signatures, monogrammes et initiales, pour marquer le linge. Encres à tampon. Dateurs et numéroteurs. Timbres de poche, timbres fantaisie en tous genres, etc., etc.

OSCAR BURGER
Rue Fritz Courvoisier 29
— CHAUX-DE-FONDS —

3167-8

On demande à acheter

une ou deux maisons bien construites, en plein rapport, situées dans une des rues commerçantes et au centre de la Chaux-de-Fonds. Payements immédiats.

S'adresser à M. Frédéric BANDELIER, propriétaire, rue de Gibraltar 8, Chaux-de-Fonds. 3510-2

A vendre une **machine à règler,** PAUL PERRET, peu usagée, à un prix très avantageux, ainsi qu'une pince à cuvettes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3720-3

COMESTIBLES

Charles SEINET

Kieler-Sprotten. - Bücklinge.

Reçu les **fromages fins.**

Excellent **Vermouth au Quina,** très agréable au goût et des plus salutaires. 3743-3

Changement de domicile.

Le comptoir **Clémence frères** et le domicile **Eug. Clémence-Beurret** sont transférés 3662-1

Rue de la Promenade, 11.

On demande à acheter d'occasion, un **burin-fixe** à engrenages.

S'adresser au comptoir Ingold-Næther, rue du Premier Mars 11A. 3704-2

IMPRIMERIE A. COURVOISIER
1, Rue du Marché, 1

Excellent Cirage

— en boites à 35, 45, 60 et 90 centimes —

Un jeune homme ayant travaillé 4 ans dans une fabrique d'aiguilles, sachant bien limer et tourner et possédant de bons certificats, cherche à se placer de suite pour cette partie ou pour tout autre emploi. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3734-3

Un jeune homme bien recommandé, ayant fait un bon apprentissage de commerce et pouvant fournir des preuves de moralité et de capacité, désire trouver un emploi dans une maison de commerce de la localité. Prétentions modestes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3730-3

Apprentie-tailleuse. On demande de suite une jeune fille de toute moralité comme apprentie tailleuse. — Elle devrait être nourrie et logée chez ses parents. - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3727-3

Cocher. On demande, pour entrer de suite, un cocher. — S'adresser chez MM. Jacques Rueff et frère, écurie de la Fleur-de-Lys. 3728-3

A l'atelier D. BRAUNSCHWEIG on demande de suite un **guilocheur** bien ou courant de la cuvette. 3732-3

Un jeune homme au courant du montage et du finissage des boites, ayant une bonne écriture et la correspondance facile, trouverait une place de commis dans un comptoir de la localité.

Adresser les offres case 567, Poste Chaux-de-Fonds. 3721-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage. - S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27, au premier étage. 3696-2

Apprenti. On demande de suite, pour la Chaux-de-Fonds, un **apprenti gainier;** il pourrait être logé et nourri. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3666-2

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon ne fréquentant plus les écoles, pour commissionnaire. — S'adresser chez M. Fritz Denni, rue de la Serre 20. 3708-1

On demande une **assujettie règleuse.** - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3670-1

Chambre. A louer, de suite ou pour la fin du mois, une petite chambre meublée, indépendante.

S'adresser rue de la Charrière 10, au second étage. 3737 3

Cabinet. A louer de suite, un cabinet meublé, avec **pension** si on le désire. — S'adresser rue Léopold Robert 18A, au second étage. 3735-3

Cave. A louer, de suite ou pour St-Martin prochaine, une cave voûtée, au centre du village.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3739-3

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Place d'armes 20A, au 2me, à droite. 3693-2

Chambre. A louer, pour le 1er octobre, une jolie chambre indépendante, à un monsieur ne travaillant pas à la maison. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3644-1

Chambre. A louer une chambre non meublée. — S'adresser chez Léopold Thiébaud, rue de l'Industrie 22. 3681-1

A vendre deux paires de **canaris** et une grande **cage.**

S'adresser rue Fritz Courvoisier 38A, au deuxième étage, à droite. 3736-3

Mobilier. Pour cause de départ, à vendre un **mobilier complet,** bien conservé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3694-2

Oiseaux. A vendre, des **oiseaux exotiques,** à prix modique.

S'adresser à M. A. Calame, rue des Fleurs 10. 3699-2

Vélocipède. A vendre, à un prix avantageux, un vélocipède en très bon état. — S'adresser rue Léop. Robert 59, au 1er étage. 3647-1

Perdu depuis le 19 septembre, un **petit chien** jaune clair, avec tache blanche au front, répondant au nom de « Rigolo ». — Bonne récompense.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3705-1